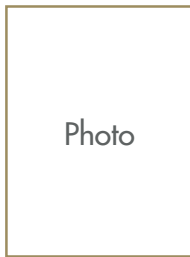


REPRÉSENTANTS DE LA PERSONNE MORALE

Les bénéficiaires des cartes d'accès ci-dessous ne sont pas nécessairement les représentants légaux de l'entreprise, ils sont désignés par l'entreprise, en accord avec sa gouvernance

Civilité :
 Nom :
 Prénom :
 Fonction :
 Raison sociale* :
 Adresse professionnelle* :

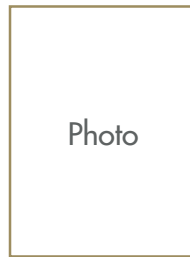
 E-mail professionnel :
 Téléphone :



Photo

Civilité :
 Nom :
 Prénom :
 Fonction :
 Raison sociale* :
 Adresse professionnelle* :

 E-mail professionnel :
 Téléphone :



Photo

*Si différente de celle de la personne morale membre

Les informations recueillies sont enregistrées par la Société des Amis de Versailles dans un fichier informatique à des fins internes, pour permettre notamment l'édition des cartes de membres, l'émission des reçus fiscaux et l'envoi de courriers postaux ou électroniques. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées, ni cédées à des tiers et sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus. La Société des Amis de Versailles s'engage également à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit de consultation, mise à jour, modification, limitation, suppression ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, contactez-nous.

Credits photographiques :
 @ EPV / @ Christian MILLET
 @ BMN-GP (Château de Versailles) / @ Frank RAUX,
 @ Château de Versailles, Dist. RMN / @ Christophe
 FOUIN,
 Graphisme :
 @ Société des Amis de Versailles / @ GAUDINAUD
 Kovare
 Impression :
 IMPRIMERIE

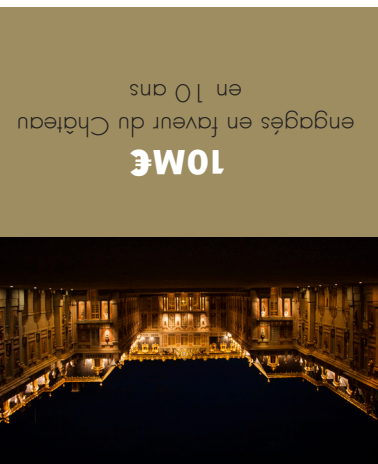
SOCIÉTÉ DES AMIS
 DE VERSAILLES



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
 #amisdeversailles



Société des Amis de Versailles
 Château de Versailles
 RP 834
 FR-78008 Versailles CEDEX
 +33 (0)1 30 83 75 48
 contact@amisdeversailles.com
 www.amisdeversailles.com
 Association loi 1901 créée en 1907
 reconnue d'utilité publique en 1913



10M€
 engagés en faveur du Château
 en 10 ans



Plus de
 240
 visites proposées par an
 au Château et « hors les murs »



Plus de
 400
 acquisitions et restaurations
 financées depuis 1907



5 000
 Amis, jeunes amis
 et de nombreux mécènes



ADHÉSION
 PERSONNE MORALE



SOCIÉTÉ DES AMIS
 DE VERSAILLES

PERSONNE MORALE



LES AVANTAGES DE L'ADHESION

Être Ami de Versailles, c'est...

CONTRIBUER

aux projets de restaurations et d'acquisitions du Château

En apportant votre soutien aux actions de la seule association privée qui œuvre aux côtés du Château de Versailles depuis plus de cent ans.

BÉNÉFICIER

d'avantages exclusifs

En rejoignant la communauté des amoureux du château de Versailles.

DÉCOUVRIR

le Château comme vous ne l'avez jamais vu

Avec vos clients, vos partenaires, vos collaborateurs.

ADHERENT PERSONNE MORALE

	Cotisation	1 500 €
	Montant du reçu fiscal	1 090 €
	Coût net pour l'entreprise ⁽¹⁾	846 €
CARTE D'ACCÈS AU CHÂTEAU		
Carte d'Ami de Versailles : adhérent option duo <i>Chaque carte nominative permet de venir de manière illimitée au Château et dans tout le domaine de Versailles, accompagné d'un invité, avec un accès coupe-file à l'entrée A du Château et des réductions tarifaires au sein du domaine et chez nos partenaires.</i>		2
Laissez-passer pour le Château et les Jardins <i>Chacun est valable pour 1 personne et pour 1 journée au choix</i>		10
LES RENDEZ-VOUS de la Société des Amis de Versailles		
Invitation aux soirées privées à l'occasion des expositions temporaires		4
Invitation à une rencontre annuelle des membres Personnes Morales		✓
Accueil par un représentant de l'association dans l'Appartement des Amis <i>En journée (10 personnes maximum) avant ou après une visite, sur information préalable de l'association et sous réserve des disponibilités</i>		1
Assistance, sur demande, pour l'organisation de visites guidées ou de visites privées au Château		✓
Newsletter		✓
COMMUNICATION		
Mention dans le Grand Livre du Mécénat et le Rapport d'Activité de l'association		✓

BULLETIN D'ADHÉSION

⁽¹⁾ L'adhésion se compose :

- d'un montant sans reçu fiscal représentant la valorisation des titres d'accès : 2 adhérents option duo + 10 laissez-passer.
- d'un don avec reçu fiscal permettant à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du CA hors taxes ou de 20 000 € selon le seuil le plus favorable, avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI).

Raison sociale :

Adresse :

CP / Ville :

Pays :

SIREN (si applicable) :

Forme juridique :

Interlocuteur :

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Montant de la cotisation : 1 500 €

Don complémentaire :

2 000 €

5 000 €

20 000 €

Autre montant :

MONTANT TOTAL :

Vous pouvez régler votre cotisation par :

Carte bancaire : +33 (0)1.30.83.75.48

En ligne sur www.amisdeversailles.com

Virement : RIB sur demande à

adhesions@amisdeversailles.com

Chèque : à l'ordre de la

Société des Amis de Versailles

Dans nos locaux : Château de Versailles

Aile nord des Ministres - 78000 Versailles

Merci de retourner votre bulletin d'adhésion

à l'adresse suivante :

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles - RP 834

78008 Versailles CEDEX

FRANCE